



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 mars 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

Secrétaire de séance : Madame Catherine NONNOTTE-BOUTON

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents : 30

Nombre de procurations : 5

Nombre de votants : 35

Date de la convocation : 12 mars 2024

Date de publication : 22 mars 2024

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline, DOUZENEL	Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, HERRMANN Nadine, BOUTELLOUP Guillaume
---	--	--

Conseillers absents ayant donné procuration

BERTHAUD Mathieu donne procuration à ROCHE Paul, GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, GOMET Nicolas donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé, MUGNIER Christine donne procuration à MANGIN Isabelle

Conseillers absents non représentés

Objet : Rémunération du commissaire de l'exposition « Jean-Bernard BUTIN ». La vitalité du peu » - Musée des Beaux-arts de Dole

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE

Le Musée des Beaux-arts de Dole organise du 3 mai au 22 septembre 2024 une exposition intitulée « Jean-Bernard BUTIN. La vitalité du peu ».

Le travail de préparation et de conception de cette exposition est assuré par un commissaire d'exposition. Il effectue un travail de recherche, de rédaction de textes et s'assure de la bonne mise en place de l'exposition.

Afin de réaliser ces tâches, une rémunération forfaitaire de 1 000 euros nets est fixée.

Vu l'avis favorable de la Commission Fonctionnement de l'Institution du 13 mars 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'AUTORISER** le versement d'une rémunération de 1 000 euros nets au commissaire de l'exposition intitulée « Jean-Bernard BUTIN. La vitalité du peu » qui aura lieu du 3 mai au 22 septembre 2024 au sein du Musée des Beaux-arts de Dole.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

*Fait à Dole, le 18 mars 2024.
Pour extrait certifié conforme,*

Le Maire,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Ressources Humaines
- Pôle Finances
- Pôle Actions Culturelles/Musée des Beaux-arts de Dole

Jean-Baptiste GAGNEUX

